



Synthèse du Projet

Coopérative Gelée Royale Française

Introduction

La **filière gelée royale française a été relancée** grâce aux efforts du Groupement des Producteurs de la Gelée Royale (GPGR), association de développement de l'apiculture créée en 1995 par les derniers producteurs français. En effet l'importation de gelée royale à bas coûts à partir des années 1980 a induit une concurrence très forte et souvent déloyale.

La production de gelée royale est une activité **rémunératrice, créatrice d'emplois** puisqu'il faut compter environ 30kg de gelée royale française pour créer un emploi, contre près de 400kg de gelée royale d'import. Cette activité qui attire un grand nombre de **femmes** -environ la moitié des producteurs de gelée royale sont des productrices- a une **haute valeur environnementale**, par les services qu'elle rend en pollinisation grâce aux ruchers sédentaires, et une charte de qualité stricte du GPGR. La production de gelée royale s'avère être une **diversification** très intéressantes pour les apiculteurs car cette production est moins dépendante des conditions climatiques que le miel, apporte stabilité et assise économique aux exploitations. Le **consommateur** est demandeur de ce produit de qualité, local, respectueux de l'environnement.

Les efforts du GPGR ont porté leurs fruits, puisque partant de 5 producteurs en 1995, le groupement compte en 2014 106 apiculteurs engagés. Le taux annuel de croissance sur les cinq dernières années dépasse les 10 %. La production annuelle a considérablement cru également, en passant de quelques kilogrammes à plus d'un tonne et demi en 2013. Ce chiffre reste faible au regard des volumes importés (environ 100 tonnes annuelles) et met en évidence le potentiel de développement. Jusqu'à fin 2012, la filière gelée royale française ne comptait pas d'acteur collectif pour sa commercialisation, chaque apiculteur vendant de manière individuelle.

Devant ce **dynamisme et le besoin de structuration de l'offre**, certains producteurs du groupement se sont réunis en février 2013 au sein de la Coopérative Gelée Royale Française (CGRF). Elle regroupe 35 apiculteurs membres du GPGR. Situation inédite en France, **la moitié** des producteurs et des volumes produits **sont certifiés en agriculture biologique**.

Le but de ce projet est de développer la filière gelée royale et d'en développer l'offre, au travers des actions suivantes :

- **Concevoir une offre de gelée royale adaptée aux demandes du marché et contraintes logistiques** : réaliser une étude de marché, explorer les pistes de transformation de la gelée royale.
- **Organiser la collecte, le conditionnement et la commercialisation** : se doter d'un bâtiment de collecte, conditionnement, stockage et expédition de la gelée royale , composer une équipe de production et développer les services aux apiculteurs.
- **Développer l'offre de gelée royale** : diffuser des solutions techniques, favoriser les échanges d'expérience et former les apiculteurs.
- **Valoriser la gelée royale locale** : développer des outils marketing et des outils de commercialisation de la gelée royale.

Objectifs et résultats attendus sur plusieurs années

Économies d'échelle

Ce projet, et notamment l'organisation de la Coopérative Gelée Royale Française permettra de réaliser des économies d'échelle à plusieurs niveaux :

- **Conditionnement** : actuellement le coût de la main d'œuvre sur les exploitations pour conditionner manuellement un kilo de gelée royale est de 60€. L'investissement dans du matériel performant comme une conditionneuse permettra de réduire ce coût à 15€ soit 4 fois moins.
- **Commercialisation** : les apiculteurs pourront se concentrer sur l'activité productive grâce à la mutualisation de la commercialisation de la gelée. En effet si on compte le temps de travail, le coût de la vente directe d'un kilogramme de gelée royale sur un salon par exemple s'élève à 500€ contre 50€ s'il est vendu par la coopérative soit 10 fois moins.
- **Ouverture de nouveaux marchés** : l'offre de volumes importants proposés par une structure collective permet d'atteindre des marchés que des apiculteurs individuellement ne pourraient pas toucher (comme l'export).

Objectifs quantitatifs

	Etat initial : 2013	Etat final : objectif 2017
Apiculteurs-producteurs de gelée royale		
- Membres du GPGR (dont AB)	86 membres du GPGR (dont 43 en AB)	200 producteurs de gelée royale membres du GPGR (dont 120 en AB)
- Membres de la CGRF (dont AB)	34 coopérateurs (dont 18 en AB)	90 coopérateurs (dont 54 en AB)
Nombre de ruches (externalité positive : pollinisation)		
- dédiées à la production de gelée royale (dont AB)	4500 ruches dédiées à la production dont 2250 en AB	10200 ruches dédiées à la production dont 6120 en AB
- en production (dont AB)	1500 ruches en production dont 750 en AB	3400 ruches en production dont 2040 en AB
Production de gelée royale française		
- Totale/an	1500 Kg produits en 2013	3400 Kg produits en 2017
- Certifiée AB/an	Dont 751 Kg certifié AB (soit 50% des volumes)	Dont 2000 Kg certifiés AB (soit 60% des volumes)
Chiffre d'affaire généré par la filière gelée royale française	2 millions d'euros	5.1 millions d'euros
Création d'emplois entre 2013 et 2017	60 installations (créations d'emplois) et 10 conversions à l'agriculture biologique 3 emplois au sein de la CGRF En aval de la chaîne : +10 emplois.	

Impacts escomptés sur l'environnement, le développement durable, le territoire

Développement économique et emploi

Ce projet va impulser des **créations d'emplois** au niveau de la coopérative, de la production (apiculteurs) et des différentes sociétés et intermédiaires en aval. Le temps libéré pour le conditionnement et la commercialisation commune permettra de créer des emplois productifs au sein des exploitations avec une augmentation du volume de production.

L'atelier gelée royale participe au **maintien des exploitations apicoles** par une diversification rémunératrice. Les dernières années, climatiquement difficiles et comptabilisant une faible production de miel, ont pénalisé de nombreux apiculteurs et notamment les jeunes installés. La production de gelée royale moins dépendante du climat assure une **stabilité économique** et a sauvé plusieurs exploitations de la faillite.

Environnement

Le maintien d'une production de gelée royale dynamique sur le territoire entretient un **grand nombre de colonies d'abeilles** et donc une **activité pollinisatrice** sur les cultures et le milieu naturel environnant. Les ruchers de gelée royale sont sédentaires et participent ainsi au **maintien de la biodiversité**. Au sein de la filière gelée royale, les pratiques apicoles **respectueuses de l'environnement** sont promues, la charte de qualité du GPGR contrôle strictement les intrants dans la ruche et les pratiques autour du rucher. La moitié des producteurs sont d'ailleurs engagés en AB.

Développement durable

La production de gelée royale permet **l'installation de jeunes apiculteurs** et aussi la reprise d'exploitations. Un grand nombre d'apiculteurs sont installés en zones rurales ou de montagne (classées comme zones défavorisées), leur activité apicole participe au maintien et à la création d'activité économique, au **dynamisme rural**.

Demandant moins de travaux de force, la production de gelée royale facilite **l'installation de femmes**, la moitié des adhérents du GPGR sont des femmes.

Les acteurs impliqués dans ce projet font partie de l'économie sociale et solidaire (association et coopérative). Cela implique un mode de gouvernance démocratique et participatif, des principes de solidarité et d'utilité sociale ainsi qu'une gestion des revenus strictement encadrée.

Enfin, la valorisation d'une production locale de qualité contribue au lien social entre producteurs et consommateurs.

La carte de France du GPGR 2014
Adhérents, membres associés, coopératives



La carte de France de la coopérative gelée royale française 2014



Financement du projet

Au vu de tous les investissements à réaliser, un plan de financement a été monté et plusieurs acteurs économiques vont s'investir dans cette aventure.

Agence BIO

De par la situation unique en termes d'équité d'effectifs engagés en AB dans la coopérative, l'Agence Bio s'est montrée très intéressée par le projet. Une demande de financement a été réalisée à hauteur de 25 %.

Conseils Régionaux

Au vu des emplois directs et indirects créés à la campagne, au vu de la répartition des coopérateurs et des adhérents sur tout le territoire français, 10 conseils régionaux ont été sollicités pour financer le projet pour un cofinancement total de 30 %. Celui de l'Auvergne, Centre, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, PACA, Poitou-Charente, Rhône-Alpes, Picardie, Lorraine.

Auto-Financement

Un emprunt bancaire sera réalisé, des coopérateurs investiront dans le projet.

Crowdfunding

Le projet s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire, la coopérative souhaite solliciter le public par une campagne de financement participatif sur internet. Les citoyens sont concernés par la disparition des insectes pollinisateurs qui servent le bien commun et ils souhaitent s'investir dans des projets environnementaux de cette envergure. La campagne sera diffusée sur une plate-forme de dons et dons contre-partie (ex:Ulule). Les contreparties : T shirt, cure de gelée royale etc, permettront de faire connaître le produit, la marque gelée royale française et la coopérative. Ce mode de financement fera profiter à la coopérative d'une excellente communication, du bouche à oreille ; qui convaincra tous les futurs partenaires de la coopérative du succès du produit.

La CGRF recherche également des mécènes privés, des sociétés, des futurs partenaires qui désireraient participer à cette aventure et aider la coopérative à se développer. Les campagnes de financement participatif sont d'ailleurs une bonne publicité pour les entreprises, elles prouvent ainsi leur engagement dans des projets solidaires et éthiques.

